

LES FONDATEURS DU JOURNAL "LE MADAWASKA"

Présentation

LE MADAWASKA, premier journal français du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, est fondé en 1913 par deux citoyens d'Edmundston; M. Maximilien D. Cormier, avocat, et le Dr Albert-M. Sormany. Une dizaine d'années plus tard, le journal prend de l'ampleur sous la direction de M. Gaspard Boucher qui en devient le propriétaire dans les années 1920.

Afin de faire un peu connaître ces pionniers du journalisme dans notre région, Le BRAYON publie les articles suivants tirés du journal Le Madawaska:

- Premier éditorial: 27 novembre 1913;
- Max-D. Cormier, notes biographiques parues dans le journal du 19 janvier 1933;
- Albert-M. Sormany, notes biographiques: Le Madawaska, 21 octobre 1970;
- J.-Gaspard Boucher, notes biographiques extraites du Le Madawaska, 21 avril 1955.

PREMIER EDITORIAL DU LE MADAWASKA

27 novembre 1913

Grâce à la générosité d'amis dévoués au progrès et à l'avancement de notre beau comté, le premier journal français de cette partie du pays fait aujourd'hui son apparition.

Dans son humble toilette, il s'en va frapper à votre porte, sachant bien que, si pour naître, il lui a fallu les sacrifices d'un certain nombre, il lui faut l'aide et l'appui de tous pour vivre, grandir et prospérer.

Un journal au Madawaska comble certainement une lacune. Depuis longtemps, le besoin s'en faisait sentir. Eloignés des autres groupes de langue française, il était bien difficile pour nous, sans le journal, de créer cet esprit d'association, cette communion d'idées si nécessaire à l'avancement matériel et intellectuel des nôtres, le long de la rivière Saint-Jean. Car, ne l'oublions pas, le vieil adage est toujours vrai: "L'union fait la force".

LES FONDATEURS

Depuis quelques années surtout, notre district a pris un nouvel essor. Notre population s'accroît prodigieusement; la colonisation fait des merveilles; l'agriculture se réveille et l'industrie s'implante.

Edmundston est situé au centre de ce district progressif. C'est le chef-lieu du comté. Il est desservi par trois chemins de fer: le Témiscouata, le Canadien Pacifique et le Transcontinental National. Le chemin de fer "Bangor & Aroostook" longe la rivière Saint-Jean du côté américain, de Van Buren à Saint-Charles, dans l'état du Maine. Avec ces moyens de transport nombreux et faciles, Edmundston est appelé à devenir un centre de distribution de premier ordre. C'est donc l'endroit le plus propice pour l'établissement d'un journal qui a pour mission d'annoncer les avantages du Madawaska et de travailler au développement intensif de notre localité immense et peuleuse.

Le Madawaska croit donc faire oeuvre salutaire; c'est pourquoi il s'en va, confiant, réclamer sa place dans tous les foyers du comté et demander les encouragements dont il a besoin pour se mettre à la hauteur de la tâche qui lui incombe.

Le public, lequel nous voulons servir, a le droit de connaître notre programme. Le voici:

Nous le déclarons sans ambages, Le Madawaska est un journal catholique et français. Nous voulons la propagation d'idées saines et morales; nous voulons être soumis aux enseignements de l'Eglise, et nous fermerons nos portes plutôt que de manquer sur ce point à notre programme. Nous voulons aussi que notre journal soit le véhicule d'un patriotisme éclairé. Nous ne chercherons querelle à personne, mais nous défendrons, avec énergie, tous nos droits et nous revendiquerons, avec fermeté, notre place au soleil. Nous donnerons à César ce qui appartient à César. Nous serons justes. Nous sommes persuadés que l'avenir du Canada dépend de l'harmonie des différentes races qui l'habitent, pourvu que cette harmonie fraternelle soit basée sur le respect des droits acquis des minorités.

"Nous défendrons ces droits, sans provocation, ni forfanterie, mais avec une fermeté constante, avec un courage inlassable contre toute attaque d'où qu'elle vienne et quels qu'en soient les auteurs."

La classe agricole est la plus nombreuse et la plus importante de notre population. Nous encouragerons donc les cultivateurs et nous nous efforcerons de les intéresser, chaque semaine, par des conseils puisés aux sources autorisées sur les meilleures méthodes de culture, afin qu'une moisson plus abondante et plus profitable soit la récompense de leurs nobles labeurs.

LES FONDATEURS ...

Nos colonnes seront toujours ouvertes aux amis de l'éducation. Nous manquerions notre but, si nous ne donnions pas une place prépondérante à cette question, dont on a dit que c'est le levier de la race. "L'éducation, c'est le développement, la culture des facultés de l'âme, c'est l'enseignement de la morale". C'est l'éducation qui nous montrera le chemin vers les hauteurs; qui nous permettra de nous affirmer, et de réclamer notre place dans les conseils du pays que nous habitons. Que les patriotes se fassent un devoir de nous secourir dans cette cause si louable. Qu'ils parsèment nos pages d'avertissements généreux aux parents d'aujourd'hui, afin que la génération future soit encore plus instruite et plus digne des nobles sacrifices de nos ancêtres.

Le Madawaska n'est pas un journal politique. Nous ne serons pas l'esclave d'aucun parti. Nous nous réservons le droit de louer ou de critiquer les actes publics de nos gouvernants. Nous renseignerons nos lecteurs. Nous dirons la vérité, dut-elle blesser quelques susceptibilités. "Il y a plus de respect dans une vérité nécessaire dite avec franchise, que dans certains flatteries de cour proférées avec bassesse".

Qu'il nous soit permis de faire nôtre cette partie du programme du vaillant journal de l'Ontario, Le Clairon:

- "Revendiquer partout la reconnaissance de tous nos droits;"
- "Grouper les nôtres dans nos sociétés nationales;"
- "Favoriser le développement économique de nos populations rurales et urbaines au bénéfice de la province et du pays;"
- "Veiller au maintien de la moralité publique;"
- "Faire disparaître l'esprit de parti outrancier qui nous divise et nous affaiblit dans nos réclamations;"
- "Unir les coeurs et les esprits;"
- "Servir."

Voilà, certes, une noble tâche à remplir. Nous la remplirons avec sincérité et avec énergie, assurés d'être utiles à nos concitoyens, et convaincus que nos faibles efforts seront appréciés par les gens du Madawaska qui saluent aujourd'hui leur premier journal.

LA REDACTION

MAXIMILIEN-D. CORMIER
(1878 - 1933)

(Extraits d'un article paru dans Le Madawaska, 19 janvier 1933)

FONDATEUR DU JOURNAL "LE MADAWASKA", en 1913

Le comté de Madawaska pleure la mort de l'un de ses chefs les plus brillants, dans la personne de M. Maximilien-D. Cormier, C.R., député fédéral de Madawaska-Restigouche, emporté soudain par une syncope de coeur samedi dernier. Ses funérailles, mardi matin ont donné lieu à une cérémonie imposante...

Biographie

Acadien d'origine, Max-D. Cormier naquit à Barachois, comté de Westmorland, le 21 décembre 1878. M. Cormier fit ses études classiques à l'Université St-Joseph de Memramcook, qui lui conféra en 1901 son titre de B. A., et en 1928, le degré de Maître-ès-Arts.

Au sortir du collège, M. Cormier se dirige vers l'Ecole Normale de Fredericton et l'année suivante, nous le trouvons professeur à St-Léonard, de Madawaska. En 1903, il devint principal de l'Ecole publique d'Edmundston, position qu'il occupa jusqu'en 1907. Pendant qu'il enseignait, il étudia la loi avec l'avocat Laforêt, passa ses examens avec succès en 1907, et fut admis au Barreau de la province en 1908. Pendant quatre ans il fut l'associé légal de M. Pius Michaud. Puis en 1911, tous deux se firent la lutte aux élections fédérales. M. Michaud, plus âgé que son adversaire conservateur, fut élu, alors que le parti de ce dernier reprenait le pouvoir après quinze ans dans l'opposition.

Le 21 novembre de la même année (1911), M. Cormier épousait Jeanne Pinault, fille de M. Joseph Pinault de Mont-Joli, dont il eut trois filles et un fils, Fernande, Maxima, Simone et Yvon.

M. Cormier s'initia au Service Militaire. En 1909, il était Capitaine du 67e Régiment de la Carleton Light Infantry. Il obtint plus tard le titre de Major, et fut l'un des principaux recruteurs du Régiment Acadien, pendant la Guerre. En 1913, il négligeait l'épée pour la plume, et en collaboration avec le Dr A.-M. Sormany, fondait un journal à Edmundston.

MAXIMILIEN-D. CORMIER

Ce journal, "Le Madawaska" destiné à la défense des intérêts catholiques et nationaux, après des débuts pénibles, et malgré tous les pronostics d'une vie éphémère, est aujourd'hui plus vivant que jamais, après bientôt vingt ans d'existence.

Sans signaler ses qualités de cœur et d'esprit, disons que M. Cormier, en dépit des difficultés de tout genre qui se dressèrent devant lui, sut par son travail et sa persistance gravir le sentier de la vie avec honneur et atteindre une sphère élevée qui le distingua sans lui faire perdre contact avec le peuple.

Dans la pratique de sa profession M. Cormier remporta de brillants succès. Il s'intéressa à la chose publique de toutes façons et pendant neuf ans (1922-1931) fut premier magistrat de cette ville.

Cette fonction, comme plus tard celle de député, lui fournit l'occasion de se faire connaître au dehors comme orateur distingué et ce fut tout à son honneur et à l'honneur de la ville et des comtés qu'il représentait. M. Cormier fut président de l'Association des Municipalités du N.-B., puis président de l'Union des Municipalités Canadiennes, dont il présida le congrès annuel à Vernon, C.-B., en 1931.

Après dix-neuf ans de luttes électorales, dans le monde provincial et fédéral, Max-D. Cormier fut élu comme représentant de Madawaska-Restigouche à Ottawa en 1930; à la première session du parlement actuel, il eut l'honneur de proposer l'adresse en réponse au Discours du Trône. Au mois de février 1932, les autorités judiciaires du pays reconnaissent ses mérites en lui conférant en même temps qu'à son ancien associé puis adversaire politique, M. Pius Michaud, le titre honorifique de Conseiller du Roi.

Le défunt joua un rôle de premier rang dans les activités de la Chambre de Commerce de cette ville, dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb, dont il fut successivement Grand Chevalier, Député de District, et enfin Avocat d'Etat, jusqu'à sa mort; dans la Société l'Assomption, dont il fut l'un des premiers présidents à la succursale Immaculée-Conception. Il faisait aussi partie de la chorale de la paroisse.

Feu M. Cormier laisse dans un grand deuil, outre son épouse et ses quatre enfants, trois soeurs, Madame Aimé Leblanc (Béatrice), de Fitchburg, Mass., Mme Willie Poirier, Waltham, Mass., la Rév. Sr Agnès (Alvida) des Petites Soeurs de la Ste-Famille, à Sherbrooke, P.Q., et son neveu, M. Camille Léger, étudiant en Droit à son étude légale à Edmundston.

EXTRAITS D'UN DISCOURS DE M. MAX.-D. CORMIER
16 mars 1931

Aux élections fédérales de juillet 1930, la circonscription électorale Madawaska-Restigouche choisit, pour la première fois depuis trente ans, un conservateur pour la représenter aux Communes d'Ottawa. Ce député, maître Max.-D. Cormier d'Edmundston, a l'honneur de proposer l'adresse en réponse au discours du trône, le 16 mars 1931. Le Madawaska du 27 avril 1931, publie à la page 6 le texte du discours de M. Cormier; en voici deux extraits:

La division électorale de Restigouche-Madawaska compte des gens de races et de religion différentes. Il me fait plaisir de dire que l'harmonie règne entre eux; il existe un commerce social des plus satisfaisants; le problème de races a complètement disparu si jamais il a existé. Le comté de Madawaska dont la population est presque exclusivement française a été représenté dans cette Chambre pendant plusieurs années par feu l'honorable John Costigan...

Lorsqu'on écrira l'histoire politique du comté de Madawaska, l'on constatera que cette circonscription a appuyé le parti conservateur de 1867 à 1900; en 1900, malheureusement pour elle et aussi pour le reste du pays, cette circonscription a fait un faux pas et, jusqu'en 1920, a donné de fortes majorités aux candidats du parti libéral. Son erreur a même été si grande qu'en 1908 notre parti n'y a recueilli que 84 voix. Au mois de juillet dernier, la différence entre les voix données au deux partis a été de 87 en dépit des appels les plus vils lancés ouvertement d'un bout à l'autre du pays par nos adversaires, à un moment où il était impossible d'y répondre. Monsieur l'Orateur, l'enfant prodige revient au foyer...

DOCTEUR ALBERT - M. SORMANY

(1885 - 1970)

(Extraits d'un article paru dans Le Madawaska, 21 oct. 1970)

L'un des citoyens les plus éminents de notre ville, le Commandeur Albert-M. Sormany, est décédé subitement à sa résidence vendredi matin, à l'âge de 85 ans...

Né le 21 août 1885, à Lamèque, comté de Gloucester, il était le fils de Henry Sormany et de Virginie Maché. Il avait fait ses études au collège Sacré-Coeur de Caraquet et ses études médicales à l'Université Laval de Québec.

Admis à la pratique de la médecine en 1910, il a exercé sa profession à Edmundston durant plus d'un demi-siècle.

Le docteur Sormany a toujours pris une part active à tous les mouvements nationaux et religieux de la province, de même qu'aux activités scolaires et civiques d'Edmundston.

En 1913 avec feu l'avocat Max D. Cormier, il fondait le journal LE MADAWASKA.

Maire d'Edmundston en 1914 et 1915, il fut membre du Conseil Scolaire d'Edmundston et président de ce Conseil de 1940 à 1949.

Il a été président général de la Société Mutuelle l'Assomption de 1927 à 1951 et président fondateur de l'Association Acadienne d'Éducation, aujourd'hui une des commissions de la S.N.A.

Ses mérites ont été reconnus à plusieurs reprises tant au niveau national qu'au niveau international.

À l'occasion du deuxième congrès de la Langue Française en 1937, l'université Laval lui conférait le titre de Docteur ès Sciences Sociales honoris causa. La même année, Rome le gratifiait du titre de Commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

En 1940, il recevait un doctorat honorifique ès arts de son Alma Mater, l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst.

L'université d'Ottawa lui décernait un doctorat honorifique en droit en 1946, et en 1955 le collège Saint-Louis d'Edmundston lui décernait à son tour un doctorat honorifique en philosophie.

En mai 1964, l'Université de Moncton lui remettait un doctorat honorifique en éducation. En reconnaissance de son dévouement à la cause acadienne, la Société Nationale des Acadiens lui

DOCTEUR ALBERT - M. SORMANY...

avait décerné l'Ordre du Mérite et de la Fidélité Acadienne en mars 1961.

Il a été membre fondateur du club Richelieu-Edmundston. Il a pris part à toutes les activités et à la rédaction du bulletin hebdomadaire de ce club.

UN EDITORIAL ECRIT PAR LE DOCTEUR A.-M. SORMANY

Le docteur Albert-M. Sormany a écrit de nombreux éditoriaux signés D'Erlanges pour le journal qu'il a fondé en 1913.

Voici un extrait de "Toujours aux mêmes" paru dans Le Madawaska du 15 octobre 1925:

"L'Évangéline" publiait dans son édition de la semaine dernière la liste des députés qui ont représenté les différentes circonscriptions électorales au Nouveau-Brunswick depuis la Confédération. C'est un sujet d'étude intéressant.

Nous y voyons que c'est toujours aux Acadiens que l'on demande des sacrifices... Et voilà que le parti conservateur nous demande d'élire un Anglais dans une circonscription électorale où nous sommes 32,972 Français sur une population totale de 42,977. Allez donc! Et il y a des nôtres qui nous demandent d'accepter le sacrifice! Ce serait plus qu'imprudent, ce serait bête... Si nous voulons faire respecter nos droits, il faut d'abord les respecter nous-mêmes, et pour cette seule considération c'est notre devoir de supporter la candidature de notre compatriote quelle que soit sa couleur politique.

D'Erlanges

A LIRE

Alexandre-J. Savoie

Un demi-siècle d'histoire acadienne -(Le Dr A.-M. Sormany)

Droits réservés par l'auteur, 1976, 237p., \$9.95

UNE PERSONNALITE MADAWASKAYENNE:

M. GASPARD BOUCHER (1897-1955)

Un profond deuil vient de frapper notre région. En effet, lundi matin à 10 heures et cinq, J.-Gaspard Boucher, député fédéral et propriétaire du journal et de l'imprimerie "Le Madawaska" succombait à une crise cardiaque, quelques minutes après avoir été admis à l'Hôtel-Dieu d'Edmundston. Il était âgé de 58 ans. Cette mort prématurée met fin à une carrière bien remplie et crée un profond vide dans notre milieu.

J.-Gaspard Boucher est né le 3 février 1897, à Notre-Dame-du-Portage, fils d'Aurèle Boucher et d'Emilie (Michaud) Boucher. Il fit ses études classiques au collège de Sainte-Anne de la Pocatière et à l'Université St-Joseph de Memramcook. A la suite de ses études à l'école d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, il reçut les diplômes de M.A. et de B.S.A.; il suivit ensuite des études post-scolaires au collège McDonald de Ste-Anne de Bellevue. Plus tard, il recevait un doctorat honorifique en lettres de l'Université St-Joseph et un doctorat honorifique en droit de l'Université Laval.

Venu à Edmundston en 1920, il acquiert des intérêts dans le journal "Le Madawaska" en 1923, et quelques années plus tard, il en devint le propriétaire et le rédacteur.

Le 27 mars 1921, il épousait Annette Lamarche, fille d'Edouard Lamarche de Ste-Anne de Bellevue. De cette union sont nés neuf enfants, six filles et trois fils.

Sa carrière politique active débuta en 1935 alors qu'il fut élu à la Législature provinciale, avec le regretté Dr P.-H. Laporte, comme député libéral du comté de Madawaska. Il occupa diverses fonctions dans le cabinet de l'Hon. J.-B. McNair, premier ministre du temps. En 1953, il était élu à la Chambre des Communes pour représenter les comtés de Madawaska et Restigouche.

De 1935 à 1939, il occupa le poste d'assistant-orateur de l'Assemblée Législative à Frédéricton. Réélu en 1939, il est nommé ministre sans porte-feuille et président du conseil exécutif dans le gouvernement de l'honorable Dysart. En 1940, il est appelé par le premier ministre McNair à la présidence de la Régie de l'électricité du Nouveau-Brunswick. Il demeura à ce poste jusqu'en août 1949, alors qu'il fut nommé secrétaire-trésorier provincial où il demeura jusqu'à la défaite du gouvernement libéral en 1952.

En juin 1953, il fut choisi comme candidat libéral pour Restigouche-Madawaska, et remporta son siège lors de l'élection fédérale du 10 août 1953.

UN EDITORIAL ECRIT PAR M. J.-GASPARD BOUCHER

(Le Madawaska, 1 octobre 1925)

Impertinence

D'après le recensement de 1921, la population totale du comté de Madawaska est de 20,132 habitants... la population française s'élève à 18,915. Celle de Restigouche compte 22,839 habitants, dont 14,057 français. Donc le total pour Madawaska et Restigouche: 32,972 Français, donc 75,6 de la population de ces deux comtés est française...

Depuis 20 ans, la circonscription est représentée aux Communes d'Ottawa par un député de langue française. Nous nous défendons de vouloir critiquer en bien ou en mal les actes politiques de ce représentant qui vient encore d'être élu par les libéraux des deux comtés... Ce que nous voulons dénoncer aujourd'hui comme une moquerie, une impertinence, c'est le choix de la convention conservatrice. Un candidat de langue anglaise a été choisi pour représenter une population au trois-quarts française. Rien ne peut être plus absurde... Et cependant l'audace du candidat conservateur et des délégués qui l'ont choisi est bien plus grande encore. Aucun français de cette province n'aspirerait à devenir député aux Communes s'il ignorait les deux langues officielles du pays. Le candidat Culligan... ne connaît pas le français. Comment pourra-t-il comprendre la majorité de ses électeurs s'il est élu. Son unilinguisme n'en fera-t-il qu'un demi-député dans le parlement bilingue. Est-ce assez ridicule?

Nous sommes heureux d'apprendre que les délégués du comté de Madawaska ont supporté solidement le candidat acadien à la convention. Une fois de plus, ils ont montré un grand bon sens. Nous espérons qu'ils pousseront le sens commun jusqu'au bout et donneront une leçon d'étiquette à cet impertinent.

ET ...UN AUTRE EDITORIAL
(3 octobre 1925)

Notre article de la semaine dernière a eu le don de déplaire à quelques esprits faibles... Nous ne sommes pas les seuls à vouloir insérer le sentiment national dans la politique. Voici le mot d'ordre de la récente livraison de l'Action Catholique: "...un peuple se doit d'être juste envers soi-même avant d'être charitable envers les autres. Que les électeurs canadiens-français n'élisent que des députés canadiens-français. Minorité catholique et française, nous n'avons plus le droit d'être inférieurs, où que ce soit".